

AMAP Plantes Aromatiques et Médicinales de **La Prime**

Contrat 2022-2023

Dans le respect de la charte des AMAP, l'AMAP Plantes Aromatiques et Médicinales permet

- de promouvoir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.
- de faciliter l'accès à des produits de saison et de proximité, et de favoriser une alimentation de qualité issue de cette agriculture.
- de re-cr  er du lien social entre citoyens et agriculteurs d'une part, et entre citoyens d'autre part.

Les engagements des Producteurs

Florence HAY, Sylvia Hirschi

Les Jardins de la Cure

La Cure

85230 Beauvoir sur mer

Port. : 06 77 10 09 34 / 06 81 28 12 60 Courriel : lesjardinsdelacure@gmail.com

Je vous propose des plantes aromatiques et m  dicinales sous plusieurs formes et dans diff  rentes pr  parations. Les plantes sont bio, certifi  es par (CERTIPAQ BIO FR-BIO-09).

produits	Tisanes compos��es	Eaux Florales	Hydrolats Synergie	Hydrolats spray	sirops	Aromates saupoudreur	Aromates recharge	Simple
conditionnement	30g	200ml	200ml	50ml	25cl	30g	30g	30g
prix	4.20	8.50	7.00	4.00	5.00	4.50	3.80	3.90

Je vous livre mes produits 4 fois par an, suivant le calendrier suivant

13/10/22	08/12/22	09/03/23	08/06/23
----------	----------	----------	----------

Les engagements de l'Adh  rent

Pour commander les produits:

• J'  value la quantit   de produits que je m'engage    acheter au cours des 4 distributions (minimum 7   par distribution) afin de d  terminer le montant de ma commande annuelle en consultant la liste suivante pour   clairer mon choix : <https://amaplaprime-nantes.fr/amap-plantes-medicinales/>.

• je m'engage    donner un ch  que de    encaiss      l'issue de la premi  re livraison ou 4 ch  ques de    encaiss  s    l'issue de chaque livraison, correspondant    la totalit   des 4 commandes du contrat, lors de la remise des contrats en 2 exemplaires lors de l'unique permanence du 15/09/2022, libell      l'ordre de Florence Hay ou Les Jardins de la Cure.

J'effectue ma pr  -inscription dans mon espace mangeur : <https://inscription.amaplaprime-nantes.fr/identification-mangeur/>

• Avant chaque distribution, rappel  e par la coordination, je fais une commande d' au moins 7  , dans les d  lais indiqu  s, via mon espace mangeur.

• Je m'engage    utiliser la totalit   du montant d  termin      l'issue du contrat. En cas de d  passement je verserai le diff  rentiel lors de la derni  re distribution. En cas de solde il sera report   sur le contrat suivant. En cas de non renouvellement il n'y aura pas de remboursement du trop vers  .

En cas d'absence, je d  l  gue une personne pour prendre ma commande ou je m'arrange avec la personne de permanence.

J'accepte d'effectuer, durant la p  riode du contrat, une permanence sur le lieu de distribution et je participe selon mes disponibilit  s    la vie de l'association et aux t  ches propos  es par le producteur.

En cas de d  mission, mon rempla  ant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP ou,    d  faut, est trouv   par moi. Un avenant pr  cisera les conditions de reprise du contrat par le rempla  ant. Sinon, le contrat expire en fin de saison.

Je soussign   (nom, pr  nom) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

T  l  phone :

Mail :

Date et signature de l'Adh  rent :

Date et signature des Producteurs :